

Un homme au cœur de la dynamique

Jacques Vaccari a été délégué général de l'Udimec entre 1982 et 2006. Ce juriste de formation et de cœur a su gagner des batailles pour la défense et le développement des entreprises industrielles. Sous sa direction, le nombre d'adhésions à l'Udimec a doublé.

« J'ai appris à négocier à l'Udimec ! », confie Jacques Vaccari. Dès sa nomination en 1982, toute l'équipe sociale et juridique s'est mobilisée à ses côtés pour obtenir l'inscription des recommandations salariales au niveau de l'accord de branche, dans un contexte où les lois Auroux modifiaient drastiquement le droit du travail en France.

« C'est aussi à cette époque que deux accidents du travail mortels sont survenus dans une entreprise de la vallée de l'Arc, en Savoie. Cette tragédie m'a profondément touché. » Le délégué général s'est aussitôt investi pour la prévention des accidents professionnels, et pour l'obtention de garanties sociales à l'attention des familles concernées. « *Œuvrer pour la mise en application d'une rente pour l'éducation des enfants a été l'une de mes plus grandes fiertés.* »

Un engagement sans relâche

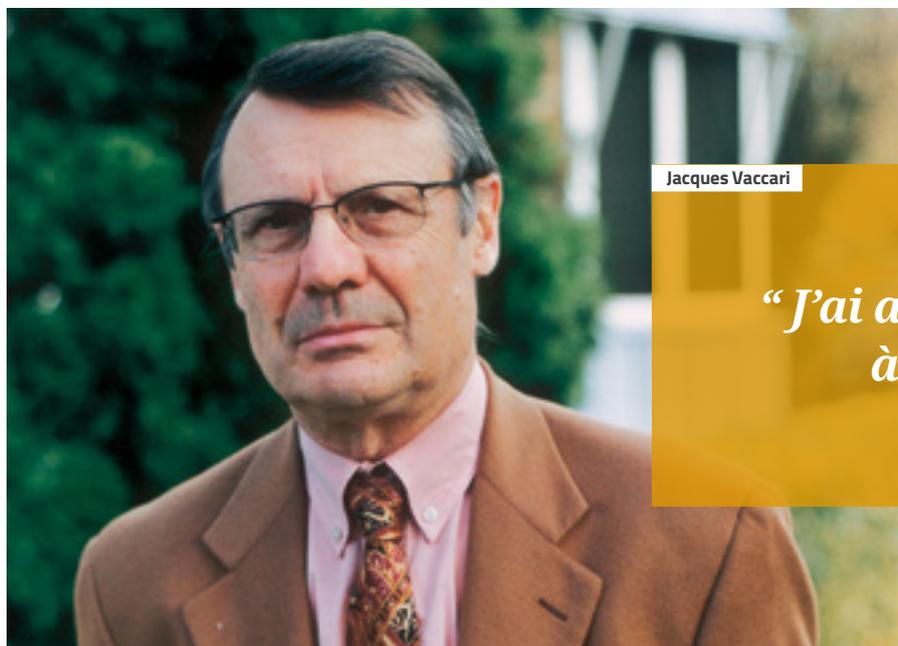
Sous l'impulsion de Jacques Vaccari, l'Udimec accompagne la mise en place des 35 heures, en 2000 dans les entreprises de plus de vingt salariés, puis en 2002 dans les plus petites entreprises. En 2001, l'Udimec instaure un régime de prévoyance en faveur des salariés de l'industrie. Puis elle se dote d'un service médiation, précurseur de l'accord territo-

rial qui entrera en vigueur en 2024.

C'est également sous sa délégation que le CFAI de Beaurepaire déménage sur son site actuel, que le centre de formation de Moirans ouvre ses portes, ou encore qu'une antenne Udimec voit le jour à L'Isle-d'Abeau, puis à Villefontaine. Preuves que la proximité a toujours été ancrée dans les valeurs de l'Udimec !

Enfin, Jacques Vaccari soutient le développement de Somudimec et la création de Rhône Dauphiné Développement en 1988, affirmant un engagement supplémentaire pour l'industrialisation des PME sur le territoire.

Pendant plus de vingt ans, « j'ai conduit l'Udimec au contact d'éminents présidents comme Jean Noiton ou Alain Raymond, mais aussi de Gilles Ramillon, président du directoire de Somudimec, de Laurent Latourrette, directeur de la formation, et de mon éternel complice, Guy Jalby, directeur des affaires sociales et juridiques. Tous m'ont beaucoup appris et soutenu dans mes différents combats ; je leur suis encore reconnaissant aujourd'hui ». Jacques Vaccari a cédé sa place à Thierry Uring en 2006. ■



Jacques Vaccari

« J'ai appris à négocier
à l'Udimec ! »